

Crise du coronavirus;

**«QU'ATTEND LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
POUR PRÉSENTER SON PLAN DE CONTINGENCE?»**

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 12 mars 2020 – Alors que le gouvernement du Québec a présenté toute une série de mesures drastiques destinées à prévenir la propagation du coronavirus (COVID-19), la mollesse du gouvernement fédéral, particulièrement au niveau des contrôles aux frontières, en laisse plusieurs perplexes. C'est dans ce contexte pour le moins préoccupant que le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, est revenu à la charge lors de la période de questions, le 12 mars dernier, afin de réclamer une nouvelle fois du gouvernement fédéral qu'il fasse état de son plan de contingence pour contenir la pandémie.

«La rencontre des premiers ministres du Québec et des provinces, prévue à Ottawa ce 12 mars, a été annulée. C'est sage, mais c'est dommage parce qu'on aurait peut-être enfin pu connaître le plan de contingence du Canada pour contenir la COVID-19. La vice-première ministre s'est même permis d'exiger des premiers ministres québécois et provinciaux qu'ils présentent leur plan. Or, chaque fois qu'on réclame celui de son propre gouvernement, on n'obtient que des bribes d'informations, au jour le jour. Le gouvernement va-t-il enfin, s'il vous plaît, rendre public son plan de contingence afin de rassurer la population», de marteler M. Bergeron.

On rappellera qu'en parallèle, le gouvernement du Québec et les municipalités mettent en place des actions concrètes pour freiner l'épidémie, entre autres par l'annulation d'événements d'envergure, l'isolement volontaire des voyageurs. «Pendant ce temps, le plan de contingence fédéral, s'il existe, prend plutôt des allures homéopathiques...», de déplorer Stéphane Bergeron.

Notons que chaque personne peut contribuer, par des gestes simples, à la diminuer les risques de propagation du virus. Individuellement, chacune et chacun peut faire une différence. La population est invitée à suivre les mesures d'hygiène recommandées par la santé publique: se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon, éviter les contacts directs comme les poignées de mains, tousser dans son coude et éviter les foules et les déplacements non essentiels.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**